L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 OCTOBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans les heures de onze heures du matin, SAMEDI, le 3ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat, de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ALEXANDER, JACOB—
Taxe de 1884, montant à.....$9 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, 2e s'étiles borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première, désignés comme lots Nos. 5 et 6 du plan de Pitot, et mesurant chacun 32 pieds de front sur une profondeur de 120 pieds.

LO RE MOSES—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Drysdes, St. Denis, Harmonie et Toledano, désignée comme une partie du lot No. 7 de l'île No. 273, mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 93 pieds de profondeur sur une ligne et 94 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

BURCHETT, CASPAR—
Taxe de 1884, montant à.....24 0
Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Bayonne, Lopez, Clio et Frazi, désignés comme lots Nos. 16 à 20 et Nos. 1 à 5 de l'île No 511; les lots Nos. 16 à 20 mesurant chacun 31 pieds de front sur 1 pied de profondeur, les lots Nos 1 à 5 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Lopez sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Lopez et Clio.

BUCK, S. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$54 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues St. Charles, Prytanée, Josephine et St. André, désignés comme lots Nos. 27 et 28 de l'île No. 209, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 27 formant l'encoignure des rues Prytanée et St. André.

BOURDELLES, MLLE REGINA—
Taxe de 1884, montant à.....$15 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île No. 201, borné par les rues Colisée, Prytanée, Première et Philip, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée, sur 189 pieds de profondeur.

BROWNLEE, W. TAYLOR—
Taxe de 1884, montant à.....$36 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Josephine, désignée comme partie des lots Nos. 12 et 13, de l'île No. 164, mesurant 63 pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur 76 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

BLACK, VEUVE CORNELIUS—
Taxe de 1884, montant à.....$33 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Magasins, Camp, Première et Troisième, désignés comme lots Nos. 3 et 4, de l'île No. 148, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds 8 pouces de profondeur.

BAUMGARTEN, VICTOR—
Taxe de 1884, montant à.....$6 0
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Chippewa, Annonciation, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 2 de l'île No 109, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

BOYS WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à.....$10 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Chippewa, Annonciation, Josephine et Jackson désignée comme une partie du lot No. 1 de l'île No. 173, mesurant 75 pieds 7 pouces et 11 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

BAUMGARDEN, V.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Water, Levée, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'île No. 8, mesurant 26 pieds de face à la rue Levée sur 180 pieds de profondeur.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.....$8 40
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rue St. Thomas, Chippewa, Septième et Sixième, désignée comme l'arrière de lot No 16 de l'île No 57 mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième sur 80 pieds de profondeur.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Water, Levée, Troisième et Tolédano, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'île No. 18, mesurant 55 pieds de face à la rue Water sur 81 pieds de profondeur.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.....$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième et Septième, désignés comme lot No. 6 de l'île No. 22, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Septième et St. Thomas.

CHARLES, O. D. ET R. L. GARDNER—
Taxe de 1884, montant à.....$4 50
Les améliorations de quatre lots de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île à vrai par les rues Colisée, Prytanée, St. Marie et Félicité, désignées comme lots Nos. 24 de l'île No. 217, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

FALLON, JAMES—
Taxe de 1884 montant à.....$1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Drysdes, St. Denis, Piété et Hall, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'île No. 275 mesurant 120 pieds de face à la rue Colisée, sur 189 pieds de profondeur.

GORMAN, MRS PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 16 de l'île No 7, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1884, montant à.....$13 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'île No. 49, mesurant 64 pieds de face à la rue Quatrième sur 118 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Rousseau.

GRUDER, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Drysdes, Laurent, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'île No. 289, mesurant 33 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GORMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Liberté, Howard, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'île No. 328, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 90 pieds.

GERDING, FREDERICK HENRY—
Taxe de 1884, montant à.....$10 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Liberte, Howard, St. André et Josephine, désignée comme le lot No. A" de l'île No 324, mesurant 40 pieds de face à la rue Liberté sur 138 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Liberté et Josephine.

GOELET, FRANK H.—
Taxe de 1884, montant à.....30
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clara, Willow, Deuxième et Première, désignée comme une partie de lot No 15 de l'île No 390, mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième sur 126 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$9 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues White, Franklin, Josephine et Jackson, désignés comme lots Nos. 4 à 8 de l'île No 295, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues White, Franklin, Jackson et Philip, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'île No 299.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$24 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Carondelet, Baronne, Toulouse et Orléans, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'île No. 247, mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

HAMILTON, ROBERT—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Une portion de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Sixième, désignée comme partie des lots Nos 8 et 9 de l'île No. 257, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 50 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 20
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Freret, Locust, Prenéo et Soniat, désignés comme lots Nos. 3 à 5 et Nos. 10 à 13, de l'île No 355; les lots Nos 3 à 5 mesurant 93 pieds de face à la rue Prenéo sur 125 pieds de profondeur; les lots Nos. 10 à 13 mesurant 154 pieds de face à la rue Deuxième sur 141 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Deuxième et Freret.

HAYMAN, MLLE S. A.— * 3 00
Taxe de 1884, montant à.....
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Colisée, Prytanée, Harmonie et Huitième, désignée comme lot No 193, mesurant 29 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 5 pouces de profondeur.

JONES, JOHN WALTER—
Taxe de 1884, montant à.....$108 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Colisée, Prytanée, Huitième et Septième, mesurant 127 pieds de face à la rue Prytanée sur 215 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Prytanée et Septième.

JENNINGS, SUC. N. R.—
Taxe de 1884 montant à.....$7 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Baronne, Dryades, Huitième et Septième, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'île No. 256, mesurant 150 pieds de face à la rue Huitième sur 175 pieds de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure des rues Huitième et Baronne.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ce dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai toute de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à son acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

Pour Taxes d'Etat.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans les heures d'onze heures du matin, SAMEDI, le 3ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

GORMAN, MRS PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 16 de l'île No 7, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1884, montant à.....$13 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'île No. 49, mesurant 64 pieds de face à la rue Quatrième sur 118 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Rousseau.

GRUDER, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Drysdes, Laurent, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'île No. 289, mesurant 33 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GORMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Liberté, Howard, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'île No. 328, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 90 pieds.

GERDING, FREDERICK HENRY—
Taxe de 1884, montant à.....$10 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Liberte, Howard, St. André et Josephine, désignée comme le lot No. "A" de l'île No 324, mesurant 40 pieds de face à la rue Liberté sur 138 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Liberté et Josephine.

GOELET, FRANK H.—
Taxe de 1884, montant à.....30
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clara, Willow, Deuxième et Première, désignée comme une partie de lot No 15 de l'île No 390, mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième sur 126 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$9 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues White, Franklin, Josephine et Jackson, désignés comme lots Nos. 4 à 8 de l'île No 295, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues White, Franklin, Jackson et Philip, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'île No 299.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$24 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Carondelet, Baronne, Toulouse et Orléans, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'île No. 247, mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

HAMILTON, ROBERT—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Une portion de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Sixième, désignée comme partie des lots Nos 8 et 9 de l'île No. 257, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 50 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 20
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Freret, Locust, Prenéo et Soniat, désignés comme lots Nos. 3 à 5 et Nos. 10 à 13, de l'île No 355; les lots Nos 3 à 5 mesurant 93 pieds de face à la rue Prenéo sur 125 pieds de profondeur; les lots Nos. 10 à 13 mesurant 154 pieds de face à la rue Deuxième sur 141 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Deuxième et Freret.

HAYMAN, MLLE S. A.— * 3 00
Taxe de 1884, montant à.....
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Colisée, Prytanée, Harmonie et Huitième, désignée comme lot No 193, mesurant 29 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 5 pouces de profondeur.

JONES, JOHN WALTER—
Taxe de 1884, montant à.....$108 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Colisée, Prytanée, Huitième et Septième, mesurant 127 pieds de face à la rue Prytanée sur 215 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Prytanée et Septième.

JENNINGS, SUC. N. R.—
Taxe de 1884 montant à.....$7 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'île borné par les rues Baronne, Dryades, Huitième et Septième, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'île No. 256, mesurant 150 pieds de face à la rue Huitième sur 175 pieds de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure des rues Huitième et Baronne.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ce dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai toute de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à son acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

No. 220 rue Washington,

Entre les rues St. Charles et Prytanée, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'intendition de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureaux; Rue 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, on vendra au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, les droits, titres et prétentions de William Geo. Fagan, dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livaudais, dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'île No. 103 du dit faubourg; le dit lot étant borné (par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St-Charles, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No. 48 sur un plan du dit lieu fait par H. Malhandin, architecte et voyer, le 23 décembre 1844, et désigné comme plan No. 2 en l'étude de Daniel Farrel Ricards, anciennement notaire en cette ville) actuellement par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Gimery.

Le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St-Charles et Prytanée sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan ci-dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 2252 rue Washington.

Conditions de la vente—Tout terre ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 (0) par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les frais de vente et droits d'enregistrement payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13sept—13,19,26—3,10,17oct.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs Frederick Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,171—Div. E. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson dans cette portion connue comme Burthville, dans l'île numéro soixante, composant la partie de la propriété de Fouchet du Carré ou City Park et les rues Hurst, Jennet et Calhoun, conformément au plan original du dit Burthville, fait par Jos. Dupré, arpenteur, en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, du dit lot de terre ci-dessus désigné par le numéro dix huit (18) sur une copie du plan annexé à un acte de vente du plaignant à John Q. Fitzpatrick, reçu par Alfred John H. Fenner, notaire, le 25ème jour de septembre A. D. 1884, et mesurant vingt-huit (28) pieds de face sur la rue Hurst à partir de la propriété de Fouchet du City Park sur une profondeur de cent vingt pieds (120) pieds sept (7) pouces et deux et quart (2 1/4) lignes, entre lignes parallèles.

Le dit lot de terre formant une partie de l'île de terre que le plaignant dans cette affaire a acquis de Horace B. Claflin, par acte passé pardevant N. B. Thiot, notaire en cette ville, en date du dix-septième jour de juillet A. D. dix huit cent quatre-vingt-deux, lequel dit acte a été dûment enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 116, folio 421.

Acquis par le défendeur dans cette affaire du plaignant par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de poursuite dans cette affaire et la réclamation du plaignant de cent cinquante dollars maintenant due avec les intérêts à 8 pour cent par an à partir du 5 novembre 1884, jusqu'au paiement, et cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt pour honoraires d'avocat.

Lequel cent assumera le paiement jusqu'à la balance de son encherès de deux billets à ordre, payables respectivement dans douze et vingt mois à partir de leur date, chacun pour cent cinq dollars avec intérêt à six pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures légales pour en forcer le paiement comme le dit acte de vente reçu par Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, sur la propriété ci-dessus décrite et le surplus de l'adjudication s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 sept—3,10,17,24,27 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Walter O. Winn.

DOUZIÈME COUR DE DISTRICT CIVILE pour la paroisse Rapides—No 10—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John S. Maxfield et contre Lothia A. James et autres et à moi adressé par l'Honorable Douzième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Rapides dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, étant désigné comme lot numéro deux de l'île numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Collseum, Pleasant, Prytania et Toledano, conformément à un plan dressé par H. Baldwin et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure soixante sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même largeur à la rue Toledano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et cinquante-deux pieds sur une ligne divisant le lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Deux certains lots de terre situés dans la Quatrième District de cette ville, dans l'île numéro cent vingt et un et vingt-deux sur un plan du dit lieu, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No. 1, les dits lots se confrontant et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

3e Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île numéro cent vingt et un de l'ancien faubourg Livaudais, borné par les rues Troisième, Carondelet, Baronne et Quatrième, désignés comme lots numéros vingt-deux et vingt-trois sur un plan du dit lieu, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No. 1, les dits lots se confrontant et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

4e Cinq certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île numéro cent vingt et un de l'ancien faubourg Livaudais, désignés par les numéros cinq, six, sept, huit et neuf sur un plan fait par Jos. Dupré, arpenteur, en date du 22 août 1867 et déposé en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No. 2, les dits lots se confrontant et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt trois pieds entre lignes parallèles.

Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Prytania et Washington et mesure trente trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt trois pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

5e Le quatre lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île numéro cent vingt et un de l'ancien faubourg Livaudais, formant par les numéros cinq, six, sept et huit du plan fait par Benjamin Buisson, en date du 25 avril 1841, et annexé à un acte passé pardevant Alfred Moreau, notaire, en date du 1 mai 1842. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue de la Pleyades, quatre-vingt-douze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt-douze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hevia, trente-trois pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Pleyades, quatre-vingt-douze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre-vingt-douze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Hevia.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Hoix vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISCRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 octobre, 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'île borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. Plauche, une première profondeur de soixante-quatorze pieds sept pouces (74' 7") sur le premier côté vers la rue Orléans à la ligne de profondeur le dit du dimin en largeur par un angle droit vers la ligne de douze pieds de profondeur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33' 9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en parallèle avec la ligne de la rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als. et Jules Forstall et als. par acte conformant à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars ($950), intérêts accrus, taxes et frais, inclusant quatre dollars pour copie de l'acte et l'acquéreur assumera le paiement de quatre cents au montant à neuf cent cinquante dollars et intérêt accrus à partir du 15 mars 1884, payable deux ans après la dite date, avec intérêt à huit pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, avec clause que si l'acquéreur sous-ne pas forfaiture de l'acquéreur de ses droits et conditions de son adjudication, le dit acquéreur sera autorisé à se faire payer sur les acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la balance à ceux qui seront le plus offrants et les plus sûrs pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant ainsi ci-dessus, au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

21 sept—11,18,25—oct 2,9,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Sherif civil de propriétés améliorées et de valeur dans le Quatrième District de cette ville.

Hibernia Insurance Co.

—vs—

Clara M. Hagan et James A. Hagan, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, étant désigné comme lot numéro deux de l'île numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Collseum, Pleasant, Prytania et Toledano, conformément à un plan dressé par H. Baldwin et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure soixante sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même largeur à la rue Toledano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et cinquante-deux pieds sur une ligne divisant le lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent droits voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henri J. Rivet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 15,323—Division E—Attend